

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : PROCIPEN SUSPENSION INJECTABLE POUR BOVINS OVINS ET PORCINS, Suspension injectable

Titulaire : BIMEDA ANIMAL HEALTH

Composition : Benzylpénicilline (sous forme de procaïne) 175,8 mg - Excipient QSP 1 mL

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/4727954 4/2021

Date de décision : 20/04/2021